

2010_B056

OBJET : Parc relais - Partenariat financier - demande de subvention à la Région Provence-Alpes Côte d'Azur et autres organismes compétents.

Le 4 février 2010, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire, à l'Espace Aixagone de Saint-Cannat, sur la convocation qui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 28 janvier 2010, conformément à l'article L 5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Gérard BRAMOULLÉ, vice-président, Aix-en-Provence - Guy ALBERT, vice-président, Jouques - Guy BARRET, vice-président, Coudoux - Jean BONFILLON, vice-président, Fuveau - Michel BOULAN, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge - Michel BOYER, vice-président, Simiane-Collongue - Danièle BRUNET, membre du Bureau, Aix-en-Provence - Dominique BUCCI, Membre du Bureau, Les Pennes-Mirabeau - Jacques BUCKI, vice-président, Lambesc - Christian BURLE, vice-président, Peynier - Jean-Louis CANAL, vice-président, Rousset - Philippe CHARRIN, vice-président, Vauvenargues - Jean-David CIOT, vice-président, Le Puy-Sainte-Réparate - Georges CRISTIANI, vice-président, Mimet - Robert DAGORNE, vice-président, Eguilles - Gérard DELOCHE, vice-président, Aix-en-Provence - Sylvaine DI CARO, membre du Bureau, Aix-en-Provence - Jean-Pierre DUFOUR, vice-président, Saint-Estève-Janson - Jean-Claude FERAUD, vice-président, Trets - Claude FILIPPI, vice-président, Ventabren - Loïc GACHON, vice-président, Vitrolles - Jacques GARÇON, membre du bureau, Aix-en-Provence - Philippe GARDIOL, membre du Bureau, Vitrolles - Jacky GERARD, vice-président, Saint-Cannat - Jean-Christophe GROSSI, membre du Bureau - Frédéric GUINIERI, vice-président, Puyloubier - Mireille JOUVE, vice-président, Meyrargues - Henri LAFON, membre du Bureau, Pertuis - Robert LAGIER, vice-président, Meyreuil - Patricia LARNAUDIE, membre du bureau, Aix-en-Provence - Christian LOUIT, vice-président, Aix-en-Provence - Joël MANCEL, vice-président, Beaurecueil - Régis MARTIN, vice-président, Saint-Marc-Jaumegarde - Richard MARTIN, vice-président, Cabriès - Pascale MORBELLI, membre du Bureau, Vitrolles - Roger PELLENC, vice-président, Pertuis - Jean-Claude PERRIN, vice-président, Bouc Bel Air - Jean-Marc PERRIN, membre du bureau, Aix-en-Provence - Liliane PIERRON, membre du bureau, Aix-en-Provence - Jacky PIN, vice-président, Rognes - Jean-Pierre SAEZ, vice-président, Venelles - Bruno SANGLINE, membre du bureau, Bouc Bel Air - Jules SUSINI, vice-président, Aix-en-Provence - Francis TAULAN, membre du bureau, Aix-en-Provence - Jean-Louis TURCAN, vice-président, La Roque d'Anthéron

Excusé(e)s avec pouvoir :

Robert FOUQUET, membre du Bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à Jules SUSINI
Catherine RIVET-JOLIN, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à Roger PELLENC
Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à Gérard BRAMOULLÉ

Excusé(e)s :

Michel AMIEL, vice-président, Les Pennes Mirabeau
Jean CHORRO, vice-président, Aix-en-Provence
Fatima DRAOUZIA, membre du Bureau, Aix-en-Provence
Lucien DUPERREY, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon
Alexandre GALLESE, vice-président, Aix-en-Provence
Gérard GERACI, vice-président, Aix-en-Provence
Sophie JOISSAINS, vice-président, Aix-en-Provence
Maryse JOISSAINS MASINI, Président, Aix-en-Provence
Michel LEGIER, vice-président, Le Tholonet
Danielle LONG, vice-président, Peyrolles-en-Provence
Stéphane PAOLI, membre du Bureau, Aix-en-Provence
Roger PIZOT, vice-président, Saint-Paul-lez-Durance

Monsieur Jean-Pierre DUFOUR donne lecture du rapport ci-joint.

BUREAU DU 04 FEVRIER 2010

Rapporteur : Monsieur Jean CHORRO

Objet : Parc relais - partenariat financier - demande de subvention à la Région Provence Alpes Côte d'Azur et autres organismes compétents.

Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Problématique : Dans le cadre de sa compétence Transports, la Communauté du Pays d'Aix aménage des parcs relais qui sont clôturés gardiennés et reliés au centre ville par une ligne de transport en commun.

Deux nouveaux équipements de ce type seront réalisés entre 2010 et 2012 : les parcs relais « Pont des Trois Sautets » et « Malacrida ». Les travaux sont estimés respectivement à 1,8 M/€/TTC et à 6 M/€/TTC.

Choix : Il vous est proposé de déposer des demandes de subvention pour ces deux équipements auprès de la Région Provence Alpes Côte d'Azur ou tout autre organisme ou collectivité compétents

Exposé des motifs :

La communauté du Pays d'Aix a engagé des actions en faveur des transports en commun au détriment de la voiture individuelle parmi lesquelles la réalisation de parcs relais.

568

Entre 2010 et 2012, deux nouveaux équipements seront réalisés.

Le parc relais « **Le Pont des Trois Sautets** » Situé le long de la RD8n route de Nice, sur la commune d'Aix en Provence, d'environ 200 places verra ses travaux démarrer en 2012 pour une ouverture à la rentrée 2012. Estimation : 1,8 M/€/TTC

Les travaux du parc relais « **Malacrida** » et son couloir bus le reliant au centre ville d'Aix en Provence débuteront en 2011 pour une ouverture en 2012.
Estimation : 6 M/€/TTC

Nous avons été informés très récemment que la Région Provence Alpes Côte d'Azur était prête à apporter son soutien financier à ce type d'équipement.

Visas :

VU l'exposé des motifs,
VU le code général des collectivités territoriales;
VU la délibération n° A143 du Conseil Communautaire du 29 juillet 2009 déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau ;

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

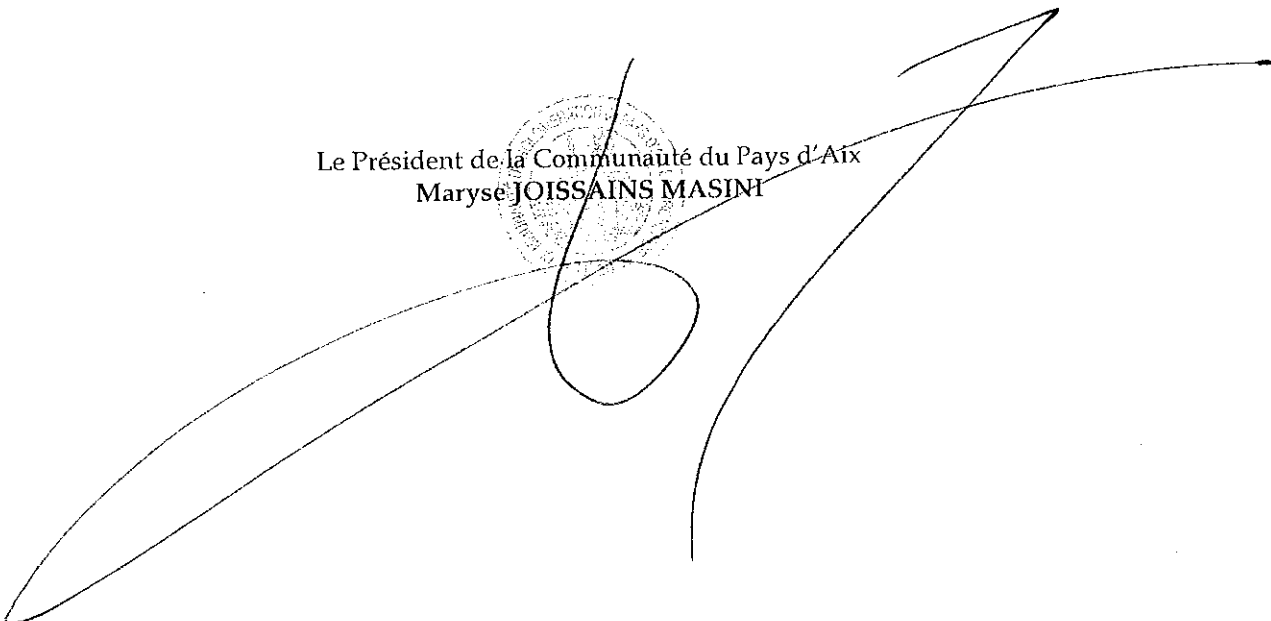
- **AUTORISER** Madame le Président à déposer les demandes de subvention concernant les équipements cités dans le présent rapport auprès de la Région où de tout autre organisme ou collectivité susceptibles de participer financièrement à leur réalisation.
- **AUTORISER** Madame le Président à déposer toutes demandes de subvention concernant les équipements futurs de parcs relais.
- **DIRE** que la recette en résultant sera imputée au budget d'investissement de la CPA.

OBJET : Parc relais - Partenariat financier - demande de subvention à la Région Provence-Alpes Côte d'Azur et autres organismes compétents.

VU la délibération n°2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attribution au Bureau

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI

A large, stylized handwritten signature in black ink is written over the printed name and partially over the official stamp. The signature consists of several sweeping, interconnected loops and lines.